socomore

Réduction des COV

Avez-vous envisagé toutes les solutions pour réduire vos émissions de COV ?

The Surface Company

socomore

SOCOMORE développe et fabrique des spécialités chimiques depuis 1972 et combine ce savoir-faire avec les textiles depuis 10 ans pour préparer et protéger les surfaces.

L'expertise de ses équipes, ainsi qu'une veille technologique et réglementaire spécifique sur les aspects HSE (Hygiène-Sécurité-Environnement), permettent à SOCOMORE de proposer à ses clients un large éventail de solutions pour améliorer leur impact sur l'environnement et la sécurité dans leurs ateliers.

Réduction des COV

Notre objectif

Vous aider à réduire à la source vos émissions de COV (Composés Organiques Volatils) et améliorer la sécurité de vos opérateurs, *avec une prise en compte de vos :*

- *contraintes réglementaires*
- *besoins : applications, salissures, compatibilité matériaux, homologations, etc.*
- *contraintes imposées par votre process : durée des cycles, équipements, etc.*

Qu'est ce qu'un COV ?

Selon la définition de la Communauté européenne, est considéré COV *(Composés Organiques Volatils)* tout composé organique, à l'exclusion du méthane, qui contient du carbone et dont la pression de vapeur à 20 °C *(293,15 K)* est supérieure à 10 Pascal *(0,01 kPa)*. Quelques exemples de produits COV : Acétone, MEC, Acétate de butyle, ...

Le taux de COV peut être exprimé :

- en % : pourcentage du poids des COV par rapport au poids total du produit
- en gramme / litre : poids des COV contenus dans un litre du produit

Exemple :

DIESTONE SR	100 % COV	910 g/litre
DIESTONE DLS	100 % COV	900 g/litre
Acétate de butyle	100 % COV	886 g/litre
DIESTONE MP50	50% COV	505 g/litre
SOCOCLEAN A2501	29 % COV	287 g/litre
SOCOCLEAN AQUAFORTE	3 % COV	32 g/litre
DIESTONE A8284	0 % COV	0 g/litre

Pour savoir si un produit est COV, demandez à votre fournisseur ou consultez les fiches de données de sécurité (chapitre 9).

L'émission de COV ayant des impacts directs ou indirects sur l'environnement et la santé, l'Union européenne a adopté plusieurs directives (1999/13/CE et 2001/81/CE) visant à la réduction des COV dans les secteurs concernés. Les autorités nationales ou locales peuvent à leur tour imposer des mesures contraignantes de réduction aux sites de production ou maintenance.

Reportez-vous aux fiches techniques pour plus d'informations.
Pour connaître l'ensemble des gammes solvants et dégraissants SOCOMORE, visitez notre site web : www.socomore.com

Un large éventail de solutions pour réduire vos émissions de COV

Pour réduire l'émission de COV, nous vous proposons de jouer sur 3 facteurs :

- la volatilité du produit
- le taux de COV contenus dans le produit
- le procédé d'application

QUANTITÉ DE COV ÉMISE = Quantité de solvant utilisé x son taux de COV
(pour préparer une surface donnée)

Solvants moins émetteurs de COV

1 - UN SOLVANT 100 % COV MOINS VOLATIL

Il permet de **diminuer les pertes par évaporation** et donc de réduire sensiblement l'émission de COV lors de l'application.

La volatilité se mesure grâce à un indice d'évaporation (basé sur la vitesse à laquelle le produit s'évapore comparativement à l'Acétate de butyle). A une température donnée, un solvant avec un plus fort taux d'évaporation va s'évaporer plus vite qu'un solvant avec un taux d'évaporation plus bas. Donc le solvant ne reste pas sur la surface aussi longtemps et une quantité plus importante doit être utilisée pour obtenir le même résultat. D'où une plus grande quantité de solvant consommée pendant l'opération.

Exemple : l'utilisation du DIESTONE DLS en remplacement de la MEC *(indice d'évaporation 7 fois plus élevé)* permet de diminuer significativement les émissions de COV.

INDICE D'ÉVAPORATION DE PRODUITS 100 % COV	
Acétone	5,6
MEC	3,8
Acétate de butyle	1
DIESTONE DLS	0,5
DIESTONE A8290	0,24
DS 108	0,22
DIESTONE SR	0,12

2 - UN SOLVANT À PLUS FAIBLE TAUX DE COV

Il est formulé avec une part de substances non COV. Sur un litre de produit, la quantité libérant des COV est plus faible.

Exemple : avec du SOCOCLEAN A2501 (30 % COV) la part solvantée émise est divisée par 3,3 par rapport à un produit 100 % COV. Son indice d'évaporation étant seulement de 0,24, il permet de diminuer également sur ce plan les émissions de COV.

- SOCOCLEAN A2501 (30 % COV)
- DIESTONE MP50 (50 % COV)
- DIESTONE G11 (70 % COV)

Solvants non COV

Un solvant classifié non **COV, selon la réglementation européenne**, grâce à sa pression de vapeur inférieure à 10 Pa à 20 °C, permet de supprimer complètement vos émissions de COV sur le procédé concerné.

Exemple :

- DIESTONE ZERO HD
- HYSO 93
- SOCOSOLV A3582

Dégraissants lessiviels

Un dégraissant lessiviel base aqueuse, **exempt de substance COV,** peut se substituer à certains procédés utilisant des solvants, en aidant à atteindre zéro émission carbone. Il convient aux opérations de dégraissage inter-opérations ou critiques avant divers traitements *(contrôle non destructif, peintures...)* et couvre tous les modes d'applications : immersion avec ou sans ultrason, aspersion, chiffonnage.

Exemple :
Lingettes et liquides :
- SOCOCLEAN AP
- SOCOCLEAN APC
- SOCOCLEAN A2519

Liquides :
- SOCOCLEAN AQUAFORTE
- SOCOCLEAN A2519
- SOCOCLEAN PC1
- COMORAL DXP
- SYNCLAIR A/C

Solvants moins COV | Solvants non COV | Dégraissants lessiviels

NIVEAU D'EMISSION DE COV

Nos produits sont disponibles en lingettes pré-saturées qui permettent de réduire la consommation de produits (voir page suivante).

Les lingettes pré-saturées

SOCOMORE propose une gamme de lingettes imprégnées de solvants formulés ou matières premières et de solutions base aqueuse. Pré-imprégnées avec la juste quantité de solution de nettoyage par lingette, les lingettes pré-saturées standardisent les opérations de nettoyage et offrent des avantages économiques, environnementaux, et au plan de la sécurité en comparaison avec les liquides en vrac.
Elles réduisent la consommation de solvants, les émissions de COV, les risques HSE et les coûts opérationnels.

Vitesse d'évaporation contrôlée

- **Réduction des quantités de solvants consommés**
- **Réduction des risques incendie**

- **Réduction des émissions de COV**
- **Augmentation de la qualité et des performances en production**
- **Réduction des déchets**
- **Amélioration des conditions de travail**

Voir notre brochure "Solutions de lingettes pré-imprégnées" pour en savoir plus.

Nos lingettes pré-saturées prêtes à l'emploi éliminent les risques de contamination et, en fonction du textile, répondent aux exigences concernant le faible ou non-peluchage. Différents conditionnements sont disponibles pour faciliter leur utilisation, le transport et le stockage sur site, dont des conditionnements à usage unique, rechargeables, réutilisables.

ASIE PACIFIQUE
Email : asia@socomore.com
Tél. +81 45 620 3567

CHINE
Email : china@socomore.com
Tél. +86 21 58131133 190

IRLANDE ET ROYAUME-UNI
Email : ireland@socomore.com
Tél. +353 214 889922

AMÉRIQUE DU NORD
Email : north-america@socomore.com
Tél. USA : +1 817-335-1826
Acheter en ligne aux USA : store.socomore.com
Tél. Canada : +1 604-420-7707
Acheter en ligne au Canada : store-ca.socomore.com

AMÉRIQUE DU SUD
Email : south-america@socomore.com
Tél. +55 (11) 96660-7169

TOUS LES AUTRES PAYS
Email : europe@socomore.com
Tél.+33 (0)2 97 63 05 01

Etre proche de nos clients est notre priorité. Nous avons des équipes commerciales et techniques, des filiales et des partenaires stratégiques répartis dans le monde entier pour répondre aux besoins de nos clients.

Distribué par:

www.socomore.com

PEFC 10-31-2463 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org
PROCESS BLUE › www.process-blue.com › 02 97 46 13 18 › RCS Vannes B 381 564 913 › Photo crédits : Erico d'Ario
› Version 2021 - Réduction COV - FR-V3-D120531

socomore